

Politiques d'annulation

En cas de dédit, les amendes suivantes seront appliquées:

Remboursement intégral en cas d'annulation 60 jours avant le début du séjour.

Remboursement de 50% en cas d'annulation de 30 à 60 jours avant le début du séjour.

Pas de remboursement en cas d'annulation moins de 30 jours avant le début du séjour.